



Public concerné

Agriculteurs (-trices) céréalier de XXX et des départements limitrophes engagés ou en conversion vers l'agriculture biologique



Durée

4.5 jour(s) / 23h



Lieux / dates

Du 31/10/2031 au 09/11/2023 > Paris Expo Porte de Versailles

Responsables de stage :

Delphine LAFORET

Contacts :

Veronique MERCHEZ

FORMATION

Doc V2 : Découvrir les huiles essentielle et apports de la phytothérapie dans son élevage



Objectif général

Lister les différentes sources d'engrais P,K, oligoéléments d'origine minérale ou organique. - Décrire la dynamique de P, K et Mg dans le sol ainsi que leur absorption par les plantes pour savoir apporter l'engrais au moment le plus favorable pour la plan



Programme

Objectifs et généralités sur la fertilisation de fond {0,50}

Apports et discussion sur : Dynamique de P, K, Mg dans le sol Les principes de raisonnement PK, le calcul de dose Raisonnement de la dose Mg, Modalités d'apport : apports organiques, formes d'engrais, époques d'apport

Présentation de références locales du CDA

Discussion sur les résultats

Apports et discussion sur : - les oligo-éléments dans le sol et la plante - outils de diagnostic des carences en oligo-éléments - stratégies d'apport - étude de bulletins d'analyse de tare particuliers - discussion sur les analyses proposées et les produits proposés - évaluation de la formation {0,50}



Méthodes pédagogiques

Exposés, étude d'une analyse de terre, animation de type brainstorming.



Accessibilité

Toute personne en situation de handicap est invitée à nous contacter pour envisager les aménagements possibles



Pré-requis

Public et prérequis

Les formations s'adressent en priorité aux agriculteurs, agricultrices, conjoint(e)s collaborateurs. Elles peuvent s'ouvrir aux salariés d'exploitations agricoles ou à d'autres catégories de personnes selon des modalités à définir. Lorsque la formation s'adresse à un public particulier ou que des prérequis sont nécessaires (niveau de

formation, conditions particulières), cela est précisé dans le programme détaillé envoyé sur demande. Les employeurs des salariés d'exploitations doivent effectuer une démarche auprès d'OCAPIAT. Pour les entreprises de 11 salariés et plus, contacter le 02 99 83 39 00. Pour les entreprises de moins de 11 salariés, contacter le 01 73 29 30 65 pour obtenir la prise en charge d'une partie de la formation. Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter pour étudier les possibilités de suivre la formation.